

# HISTORIQUE

C'est en 1968-69 que quelques infirmières de Soins à Domicile de la Loire se retrouvaient dans le cadre de l'ANFIIDE pour exprimer et étudier leurs problèmes professionnels.

Après plusieurs rencontres, il s'avérait que ces problèmes étaient vastes et devaient être communs à toutes les infirmières de Soins à Domicile de France.

Un message de quelques lignes paru dans la Revue de l'Infirmière de Juin 1969 permit de vérifier cette affirmation. Il suscita un courrier important émanant de tous les coins de France, explicitant les mêmes problèmes et difficultés, traduisant un attachement réel aux aspects personnalisants dans ce secteur de soins et une aspiration à une organisation plus rationnelle pour un meilleur service.

Pour travailler ensemble il faut se connaître. C'est pourquoi, ce petit groupe suscita et amena une première rencontre nationale, le 1er février 1970 à Lyon. 73 participants arrivèrent de 11 départements : Loire - Rhône - Isère - Drôme - Ain - Savoie - Haute-Savoie - Vaucluse - Haute-Loire - Aisne - Seine. Des infirmières de Marseille, Calais, Biarritz, Amiens, Paris, de l'Isère, du Rhône, de l'Ardèche et de la Loire exprimèrent le regret de leur impossibilité à venir et demandaient le compte-rendu des travaux.

Les questions soulevées furent de tous ordres.

- problèmes juridiques étudiés avec un juriste : réglementation, caducées, qui trouveront leur place dans l'étude des règles professionnelles.
- revalorisation des soins par rapport à la piquûre.
- revalorisation du D.E. : problème des autorisations d'exercer.
- isolement, difficultés de remplacements, de regroupements.
- anarchie des implantations.
- manque d'information, de perfectionnement.
- manque de coordination entre personnels médicaux et paramédicaux.
- difficultés financières, charges sociales, caisse de retraite...

Au cours des deux années suivantes le groupe Rhône-Alpes se réunira encore deux fois en 1970, deux fois en 1971 puis une fois en 1973.

Est-ce en raison de son caractère informel, est-ce parce que l'on attendait une solution magique à ces problèmes - ces réunions au fur et à mesure suscitèrent moins de participantes.

Les mêmes sujets par contre soulèvent le même intérêt.

- désir d'une possibilité de rémunération des soins au temps et non seulement à l'acte.
- recherche sur l'évolution des soins infirmiers dans leur nature et leur organisation.
- qu'est-ce qui est important pour qu'un malade reprenne la vie, pour qu'il continue à avoir sa place dans la société, même avec un handicap temporaire ou définitif ?
  - qu'est-ce qu'un Service Infirmier à domicile ?
  - qu'est-ce qu'une équipe de Soins à domicile ?

Parallèlement, en réponse au besoin de se structurer pour élargir l'action, le groupe Rhône-Alpes exprime à l'ANFIIDE le désir d'une identité nationale pour ce groupe de travail.

C'est ainsi que le 1er octobre 1970, l'ANFIIDE, en la personne de sa présidente convoque dans les locaux 8 infirmières de soins à domicile de tous les coins de France ; Pyrénées, Bouches-du-Rhône, Rhône - Alpes, Est, Nord et région parisienne afin de connaître leur désir de travailler en commun.

Après une première journée d'approche mutuelle (c'est sans doute la première fois que les problèmes de ce secteur sont apportés d'une manière collective à l'association) le conseil d'administration acceptera de financer la naissance du "Groupe d'Etude Temporaire" Soins à Domicile.

Le 30 novembre suivant, le G.E.T. se réunit, définit ses buts, ses moyens d'action, son fonctionnement :